

## Projet n°108 – Rétablissement des continuités écologiques latérales sur le bassin de la Seine : évaluation, priorisation et valorisation

### Porteur maître d'ouvrage

Union des fédérations de pêche et de protection des milieux aquatiques du bassin Seine-Normandie

### Autres financeurs

Agence de l'eau Seine-Normandie

### Localisation

Seine, Marne, Oise, Aisne et Aube  
Régions : Grand-Est, Hauts-de-France et Ile-de-France

### Action

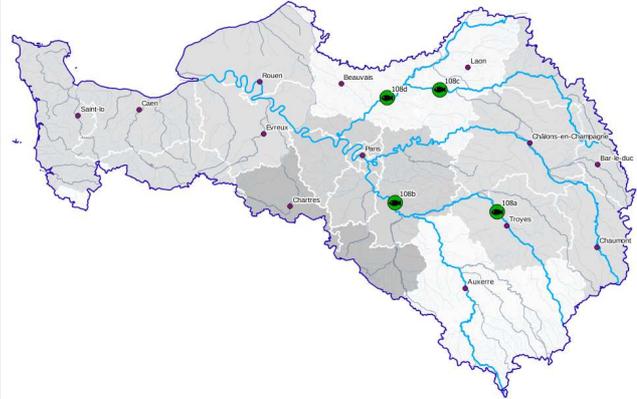
2-Continuité piscicole

### Typologie

Études

### Nbre d'obstacles traités

10



### Aspects financiers

|                 | Période     | Montant opération éligible | Montant subvention FEDER | Taux FEDER |
|-----------------|-------------|----------------------------|--------------------------|------------|
| Montant demandé | 2017 - 2020 | 263 677,95 € TTC           | 52 735,59 € TTC          | 20,00%     |

### Livrables

Études : caractérisation des zones humides, état des connectivités latérales et de l'impact des obstacles à la migration., efficacité des travaux de restauration, vidéo de valorisation...

### Contexte – Objectif du projet

Cette étude vise sur des zones tests à dresser un état initial des connectivités latérales et de leur fonctionnalité, d'identifier les conditions d'accès à ces zones par suivi télémétrique du brochet, de prioriser les restauration en fonction des potentiels de ces zones , de dresser un état final après réalisation de travaux et de communiquer sur l'intérêt général de ces reconnections. Il est à noter que les travaux sont menés par les fédérations de pêche locales et ne font pas l'objet de l'assiette éligible de cette subvention.

Les principales étapes sont les suivantes : identification des secteurs géographiques puis des zones prioritaires en 2018, suivi biologique puis analyse des données en 2019, valorisation en 2020. A noter que le matériel acquis et la méthodologie développée permettront de reconduire ce type d'étude sur d'autres sites du bassin .

### Relevé télémétrique



### Exemple de suivi d'un poisson

